27me Année N° 5359

BUREAUX : RUE NEUVE, 17

UN NUMÉRO 15 CENTIMES

BUREAUX : RUE NEUVE, 17

Mercredi 21 Juin 1882

JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL DU NORD

Le *JOURNAL DE ROUBAIX* est désigné pour la publication des *ANNONCES LÉGALES* et *JUDICIAIRES*

Propriétaire-Gérant
ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS:

Roubaix-Tourcoing : Trois mois. . 13.50
» » Six mois. . . 26.»»
» » Un an . . . 50.»»

Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne, trois mois. . . . . 15 fr.
La France et l'Etranger, les frais de poste en sus.

Le prix des Abonnements est payable d'avance. — Tout abonnement continue, jusqu'à réception d'avis contraire.

Propriétaire-Gérant
ALFRED REBOUX

INSERTIONS:

Annonces : la ligne. . . 20 c.
Réclames : » . . . 30 c.
Faits divers : » . . . 50 c.
On peut traiter à forfait pour les abonnements d'annonces.

Les abonnements et les annonces sont reçues à *Roubaix*, au bureau du journal, à *Lille*, chez M. Quarré, libraire, Grande-Place; à *Paris*, chez MM. Havas, Lafitte et Cie, 34, rue Notre-Dame-des-Victoires, (place de la Bourse); à *Bruxelles*, à l'Office de Publicité.

Les abonnements et les annonces pour le *Journal de Roubaix* sont reçus :

A Roubaix, aux bureaux du journal.

A Tourcoing, rue d'Havré, 25.

A Lille, à la succursale de l'*Agence Havas*, rue de la Gare; et aux bureaux du *Mémorial*, Grand Place, (entrée par les débris Saint-Etienne).

A Armentières, rue de Lille.

A Paris, aux bureaux de l'*Agence Havas*, place de la Bourse, 8, ou rue Notre-Dame-des-Victoires, 34

ROUBAIX, LE 20 JUIN 1882

Bulletin du Jour

M. de Freycinet a remporté hier une petite victoire à la Chambre à propos de l'interpellation de M. Ballue sur l'affaire de Saïda, qui a été renvoyée à quinze jours, sur la demande du ministre, par 304 voix contre 97. On s'est étonné de son énergie dans la circonstance et en la rapprochant de la façon dont M. Goblet a accepté de répondre à la question de M. Clovis Hugues relative à l'interdiction de la loterie en faveur des femmes et des enfants des grévistes parisiens (c'est le commissaire de police du quartier qui a informé la rédaction du *Citoyen* de la réponse du ministre), on se demande à la Chambre si, par hasard, le cabinet, changeant son fusil d'épaule, doit se montrer désormais aussi raide qu'il a été mou et indécis jusqu'à présent. Nos députés ont ensuite continué la discussion de la loi sur le divorce et l'ont adoptée dans son ensemble, par 336 voix contre 150, sur 486 votants.

Un incident assez grave s'est produit dans la commission du budget, comme on le verra dans nos dépêches. M. Ribot a mis en demeure la commission d'avoir à choisir entre sa démission ou l'acceptation du projet financier de M. L. Say. La commission, n'étant pas au complet, a fixé à demain, mercredi, sa prochaine réunion pour prendre une résolution définitive. L'*Agence Havas* nous annonce, en même temps, que M. Humbert renonce à prendre un congé. En d'autres termes, le garde des sceaux est résolu à garder son portefeuille. C'était prévu.

Ainsi que M. de Freycinet l'a annoncé hier, en conseil des ministres, toutes les puissances ont adhéré à la proposition anglo-française de réunir à Constantinople le 22 ou le 26 juin la conférence à laquelle la Turquie ne prendra pas part et qui ne s'occupera que de la question égyptienne. Elle sera présidée par le doyen du corps diplomatique à Constantinople, le comte Corti, ambassadeur d'Italie. D'après les communications faites en conseil des ministres, le Foreign-Office ayant décidé qu'au cas où des événements graves se produiraient, soit à Alexandrie, soit au Caire, il ferait débarquer des troupes, le gouvernement français a envoyé des instructions pour que nos troupes débarquent en même temps et agissent de concert.

L'attitude de la Porte en ce qui touche la conférence est expliquée par l'échec de la mission turque. A l'origine, le sultan avait pu croire qu'un *Quos ego* ! parti de Constantinople ferait le calme en Egypte, et que par suite la conférence serait placée en face du fait accompli. L'émeute d'Alexandrie et la retraite dans cette ville de Dervisch placent le sultan en face d'une insurrection militaire qu'il ne pourrit réprimer sans risquer ce qui lui reste d'autorité morale. Aussi les diplomates turcs ne seraient-ils pas fâchés de se tenir momentanément à l'écart et de laisser l'Europe aux prises avec les difficultés de la situation, sauf à intervenir au moment qu'ils jugeront opportun. C'est du moins l'explication que nous fournit le *Temps* de cette nouvelle phase de l'imbroglio égyptien.

En attendant la réunion de la conférence, un dernier effort de conciliation a été tenté, comme on l'a vu à Alexandrie, mais il ne semble pas que le ministère formé sous la présidence de l'octogénaire Raghet soit viable.

A Londres, à propos de l'anniversaire de la bataille de Waterloo, les journaux font ressortir le contraste entre l'influence dont jouissait l'Angleterre en 1815 et celle qu'elle exerce actuellement. Ils insistent sur l'autorité croissante des conseils austroallemands à Constantinople.

La police anglaise croit avoir mis la main sur un des conspirateurs irlandais, dont elle a saisi avant-hier le dépôt d'armes et de munitions, à Clerkenwell, Londres. Dans la nuit de samedi à dimanche, des agents de police ayant remarqué un individu qui cherchait à pénétrer dans des écuries du quartier de Clerkenwell, où le dépôt d'armes avait été saisi la veille, suivirent cet homme jusqu'à son domicile et l'arrêtèrent. On a trouvé chez lui des armes et des munitions. C'est un Irlandais qui est, dit-on, en relations avec les sociétés secrètes. L'instruction de cette affaire commencera aujourd'hui.

On mande, d'autre part, de Dublin à l'*Agence Havas* : Dans la crainte d'une tentative de soulèvement, des ordres ont été donnés pour interdire aux civils, dans toute l'Irlande, l'entrée des casernes. Le nombre des sentinelles est doublé pendant la journée, et le nombre des patrouilles est quadruplé pendant la nuit. Toutes les précautions sont prises pour s'opposer à l'introduction de matières explosibles dans les casernes.

M. L. SAY A BORDEAUX

Bordeaux, 19 juin.

M. Léon Say est arrivé à Bordeaux par le train rapide.

Il était accompagné par MM. Parent, sénateur, Graux et Cazauvieilh, députés, du Grosriez, directeur du cabinet et du personnel au ministère de l'intérieur, représentant le ministre, Lannes de Montebello, chef du cabinet du ministre des finances et Lemoigne, attaché au cabinet.

A son arrivée à Bordeaux, M. L. Say a été l'objet d'une ovation. En descendant du train, il a été reçu par le préfet, M. Saisset-Schneider, le général Dumont, commandant le 18e corps d'armée, le général Regnier, chef d'état-major, le général Poulet, MM. Dupouy et Issartier, sénateurs, Raynal, Fourcand, Laroze, Lalande, Caduc, Achard et Roudier, députés, le maire, les adjoints et tout le conseil municipal, le premier président de la cour, le procureur général, les juges de la cour et du tribunal de commerce, les membres du conseil général, M. Marmottan, trésorier-payeur général, les membres des administrations financières, le secrétaire général et les conseillers de préfecture, les sous préfets du département, M. Huriot, directeur de l'institution nationale des sourdes-muettes, ancien chef de cabinet au ministère de l'intérieur, M. Dellois, secrétaire honoraire d'ambassade, etc.

Les présentations ont été faites par le préfet, M. Saisset-Schneider, dans le salon de la gare, décoré à cet effet. Le ministre avait à ses côtés MM. Grosriez, directeur du cabinet et du personnel au ministère de l'intérieur, représentant le ministre, Lannes de Montebello, chef du cabinet du ministre des finances, Lemoigne, attaché au cabinet, ainsi que les sénateurs et les députés présents.

Aussitôt après les présentations, le cortège s'est mis en marche pour se diriger vers la préfecture.

Les troupes de la garnison formaient la haie et présentaient les armes. Elles étaient commandées par le général Curtem qui, après avoir fait le salut prescrit par les décrets, est allé se placer à la portière de la voiture du ministre. La compagnie des sapeurs pompiers et les douaniers étaient sous les armes. Une batterie d'artillerie a tiré 15 coups. Une foule immense se pressait aux abords de la gare, sur le pont qui traverse la Garonne, sur les quais, les places, et dans les rues conduisant à l'hôtel de la préfecture.

Les fenêtres décorées et pavoisées étaient garnies de spectateurs. Tout le monde se découvrait respectueusement en criant vive la République, vive le ministre, vive Léon Say.

Bordeaux, minuit 50.

Ce soir un grand dîner de deux cents couverts a été offert à la préfecture, en l'honneur du ministre des finances. M. Léon Say avait à ses côtés le Cardinal archevêque de Bordeaux, le général Dumont, le Maire, le général de Curten. Aux côtés du préfet avaient pris place le premier président de la cour, le président du conseil général, M. Grosriez, directeur du cabinet et du personnel au ministre de l'intérieur, représentant le ministre, le procureur général M. Lannes de Montebello, chef du cabinet du ministre des finances. Les sénateurs et les députés qui avaient accompagné ou reçu le ministre assistaient à ce dîner.

M. Léon Say a porté un toast au président de la République.

M. Dupont a bu au ministre des finances et M. Léon Say l'a remercié.

Le président de la Société philharmonique a porté un toast au ministre de l'intérieur et à M. Du Grosriez, son représentant. Le préfet a pris également la parole.

Ce dîner a été suivi d'une brillante réception à laquelle assistaient près de 3,000 personnes, depuis les conservateurs qui forment la riche aristocratie de la ville jusqu'aux représentants des partis extrêmes qui ont soutenu la candidature de Blanqui.

Le premier président de la cour, les présidents de chambre et presque tous les conseillers sont venus saluer le ministre.

Le corps consulaire tout entier a été présenté à M. Léon Say par le consul général d'Espagne. Le ministre a reçu également les délégués des différents pays qui ont pris part au vote

Bordeaux, 20 juin.

Au dîner de la préfecture M. Léon Say a porté un toast au président de la République qui a été toute sa vie le représentant des idées républicaines et dont la sagesse et dont la fermeté assurent pour l'avenir, le développement des institutions que le pays s'est librement données (applaudissements).

Le ministre remercie M. le préfet des paroles qu'il a bien voulu lui adresser au nom de la ville de Bordeaux. Il a été profondément touché de l'accueil chaleureux qu'il a reçu dans cette grande cité à laquelle il est attaché par la communauté des opinions qu'il a professées toute sa vie (applaudissements).

Le lien qui existe entre mes idées politiques et mes idées économiques, continue M. L. Say, est un lien étroit. La politique ne peut être féconde qu'à la condition de s'appuyer sur l'économie politique. Mieux que partout ailleurs ces idées ont été comprises dans ce département qui n'a jamais demandé qu'aux principes de liberté le développement de son activité commerciale. (Applaudissements). Je me réjouis donc, messieurs, d'être avec vous en complète communauté de pensées. Je sais que je verrai ici de belles choses; je sais que j'entendrai des paroles utiles. Je serai heureux de défendre dans les conseils du gouvernement les vœux que vous formez pour réaliser dans votre beau port les améliorations qui seraient la récompense légitime de vos constants et laborieux efforts. (Applaudissements).

M. Dupouy porte un toast à la santé de M. le ministre des finances. Il dit que M. Léon Say ne regrettera pas le concours qu'il vient apporter par sa présence à l'exposition de la société philomatique. Cette société a été fondée au prix d'efforts courageux et patriotique que les diverses vicissitudes de la politique n'ont jamais ralentis. M. Dupouy rappelle qu'il a été depuis onze ans le collègue et l'ami de M. le ministre des finances. Ils ont traversé ensemble les périodes de luttes qui ont amené le triomphe des idées républicaines. M. L. Say a été un des hommes politiques qui ont le mieux contribué à ce triomphe définitif, et depuis lors il est resté l'un des hommes sur lesquels le pays peut placer à bon droit toute sa confiance. M. Dupouy boit à la santé de son collègue et ami et il est heureux de rappeler qu'il y a quelques mois à peine M. Léon Say présidait aux travaux de la grande assemblée dans laquelle il a l'honneur de représenter le département de la Gironde.

M. Say a répondu en ces termes à M. Dupouy :

M. le président du conseil général et cher collègue,

Rien ne pouvait me toucher plus profondément que d'entendre porter ma santé par un ancien compagnon de luttes. Je me rappelle avec émotion que c'est ici en 1871 que je suis entré pour la première fois dans une assemblée politique. (Applaudissements.) A force de ténacité et de persévérance nous sommes parvenus à fonder un gouvernement qui saura, j'en ai la conviction, assurer la grandeur de notre pays. (Applaudissements.) Les jours où nous luttions ensemble ne sont pas oubliés et l'histoire rendra justice aux hommes qui n'ont cessé de combattre en dépit de tous les obstacles pour l'établissement de la République. (Applaudissements.)

Je bois à la santé de votre président du conseil général au milieu duquel je suis heureux de me trouver: à la santé de M. Dupouy qui a toujours été depuis dix ans et qui est encore mon collègue et mon ami. (Applaudissements prolongés).

Le préfet, M. Saisset-Schneider, a dit que nouveau venu parmi les populations de la Gironde, il était heureux d'avoir cette occasion d'exprimer au ministre leurs aspirations et leurs pensées. Vous êtes, a-t-il continué, M. le ministre, dans un pays au caractère modéré, à l'esprit politique conciliant et sage. Son commerce n'a jamais demandé pour se développer que le plein air de la liberté et ce n'est point au ministre des finances qu'il est besoin de rappeler ce que la fortune de la France doit à l'esprit d'initiative, à la probité et à la grandeur du commerce de Bordeaux. (Applaudissements).

Le préfet a dit que les populations qu'il administrait avaient été préservées de l'amour des surprises et du goût des commotions brusques; elles ont mis à se prononcer, dans les conflits de la politique, l'esprit d'examen qu'elles apportent aux affaires. Elles se sont décidées avec lenteur, peut-être, mais elles ne se déjugeront pas. (Applaudissements.)

AU SALON

C'est ce soir qu'a lieu la fermeture du Salon, et avant que les portes du palais ne soient définitivement closes, je voudrais signaler au flot des derniers visiteurs les œuvres saillantes qui ont été acquises par l'Etat ou par des personnages officiels. La liste exacte et complète n'en a pas encore été publiée, et cependant il est intéressant pour le public de connaître les toiles, les dessins, les marbres qui ont attiré les préférences du gouvernement ou celles des hauts dignitaires du régime auxquels leur situation élevée fait une loi d'encourager les arts.

Il peut y avoir, dans ces choix et dans l'esprit qui les dirige, une indication expressive des tendances de l'opinion, et c'est en vue de jeter quelque lumière sur ce point spécial que j'ai recueilli avec le plus grand soin tous les éléments de la liste authentique qu'on va lire.

M. Grévy, dont on sait la générosité, a voulu faire deux acquisitions personnelles. Tous les ministres ont imité ce libéral exemple, ainsi que plusieurs notabilités politiques et parlementaires; et on remarquera l'heureux discernement qui a présidé à tous ces achats. Il était impossible de les faire avec plus de sûreté, de tact et de goût.

⁂

Je ne m'astreins, pour dresser ce tableau à aucun ordre régulier : mais, en mélangeant les œuvres de peinture et de sculpture, je suis très scrupuleusement les indications du Livret officiel, auquel d'ailleurs on pourra se reporter, à l'aide des numéros ci-contre :

929 — *Un Petit sou* ! — acheté par M. Grévy.
1138 — *L'Indolence*, — également acheté par M. Grévy pour le palais de l'Elysée.
272 — *Objets d'Orient*, — offerts à M. de Freycinet par la colonie française du Caire et d'Alexandrie.
417 — *Les Echecs*, — panneau décoratif — pour le ministère des affaires étrangères.
4069 — Le *Marchand de masques*, — acheté par M. de Freycinet.
3552 — Les *Brioches*, — pour la salle du conseil des ministres.
1341 — *Concert japonais*, — idem.
4801 — *Portrait du président de la République*, — acheté par les pauvres de Paris reconnaissants.
1803 — « *Laissez venir à moi les petits enfants!* », — acheté par M. Ferry pour les écoles laïques.
491 — L'*Expulsion des Dominicains*, acheté par M. Andrieux pour le grand salon de la Préfecture de police.
4133 — *Saint-Sébastien*, — acheté par M. Gambetta.
1196 — *Vierges folles*, — acheté par M. Duhamel.
815 — *Poissons*, — par le même.
648 — Les *Sœurs de Saint-Vincent de Paul*, — acheté par le Conseil municipal de Paris.
833 — La *Mare aux grenouilles*, — acheté par l'Etat, pour la salle des séances de la Chambre.
475 — *Halles*, — idem, pour la salle des conférences du Palais-Bourbon.
262 — Les *Pillards*, — idem, pour la salle de la Commission chargée d'examiner les comptes de 1870.
934 — *A la dérive*, — pour le ministre de l'intérieur.
4948 — *Passez Muscade!* — pour la salle du Tribunal des conflits.
1520 — *Ah! Quel magot!* — acheté par M. Naquet.
1334 — L'*Etoile du berger*, — par le même.
4169 — *Portrait de M. Paul Bert*, — acheté pour l'Exposition canine.
4419 — Le *Bonnet d'âne*, statuette plâtre, — offerte par un groupe d'instituteurs à M. Paul Bert.
746 — *Portrait de M. Paul de Cassagnac*, — acheté par le prince Napoléon.
4571 — *Christ en croix*, — acheté par M. Héroïd.
4089 — *Bouffon italien*, — acheté par M. Gambetta.
3975 — L'*Homme au grand chapeau*, — acheté par M. Floquet.
2772 — L'*embarquement pour Cythère*, — acheté par M. Léon Renault.
990 — *Portrait de M. Murque*, — acheté pour le *petit local* du Palais-Bourbon.
1353 — *A la santé du patron* ! acheté par M. Spuller.
342 — *Frère et Sœur* (de Bouguereau), — acheté par M. Alphonse Gent.
1081 — L'*Eau bénite*, acheté par M. Jules Roche.
4117 — *Le petit Capet*, acheté par M. Madier de Montjau.
4100 — *Jeune fille au bain*, — acheté par M. Dethou, dit le régénérateur du sexe, l'inventeur de l'hydrothérapie scolaire pour les jeunes filles lymphatiques. Opère lui-même.
3006 — *Guignol*, — acheté par M. Foucher de Careil.
3135 — *Arlequin*, — idem.
2180 — La *Chasse aux canards*, — pour la Direction de la Presse.
4738 — *Triboulet*, statuette, — acheté avec pompe par M. Constans.
4951 — *Portrait de M. Gambetta*, camée, — acheté par Louise Michel.
4538 — *Portrait de Mlle Louise Michel*, — acheté par M. Gambetta pour sa petite maison de la rue Saint-Didier.
2523 — *Un ouvrier zingueur*, — acheté par M. Zola.
2096 — *Facteur rural*, — acheté par M. Cochery.
3828 — *Syndic*, — acheté par M. Savary.
69 — *Un Journal amusant*, acheté par M. Gambetta pour la salle de rédaction de la *République française*.
2785 — *Fleur des Pois*, — acheté par M. Antonin Proust.
453 — *Il sera général !* — acheté par le major Labordère.
961 — *Les petits ours*, — acheté par le ministère des beaux-arts pour le théâtre de l'Odéon.
2912 — *Un Taquin*, acheté par M. de Gavardie.
2757 — *Dans ma cuisine*, — acheté par Trompette.
4650 — *Quand même* ! — acheté par M. de Baudry-d'Asson.
2075 — *Irréconciliables*, — acheté par M. Rochefort.
2323 — *Vitellius traîné dans les rues de Rome par la populace*, — acheté par M. Gambetta pour son cabinet.
601 — *Vive le Roi* ! — achete par M. John Lemoinne.
2424 — *La grande lessive*, acheté par le général de Galliffet.
3544 — *En attendant* ! — acheté par M. le comte de Paris, pour le château d'Eu.
942 — *Le Drapeau de la France*, — acheté par M. le duc d'Aumale pour la grande galerie de Chantilly.
3452 — *L'entrée triomphale d'Henri IV à Paris*, d'après Rubens, — acheté par M. le comte de Chambord.

N'est-ce pas vraiment bien choisi, et aurait-on pu imaginer un plus intelligent emploi des subventions budgétaires ou de la fortune privée ?

Je visitais hier pour la dernière fois le Salon avec un illustre étranger qui, d'un mot pittoresque, m'en résuma tout l'ensemble :

— On m'avait beaucoup parlé, me dit-il, de différents portraits : je n'y vois que celui de l'époque.

La liste des acquisitions officielles n'est-elle pas aussi la véridique et saisissante image d'une situation ?

(*Figaro*) PH. DE GRANDLIEU.

Les obsèques du général de Cissey

Les obsèques de M. le général de Cissey ont été célébrées hier, à midi, à l'église Saint-Pierre du Gros-Caillou, à Paris : Dès dimanche, le corps avait été transporté dans les caveaux de l'église. Un magnifique catafalque était placé dans la nef principale. La messe a été dite par M. l'abbé Faure, vicaire, et l'absoute a été donnée par M. l'abbé Fauvarque, curé de la paroisse.

Pendant la cérémonie religieuse, la musique militaire se faisait entendre. Sur le catafalque, des mains pieuses avaient déposé de nombreuses couronnes et bouquets. Sur les quatre côtés, on voyait des médaillons aux armes du défunt, avec la devise : *Quo Deus volet*; aux quatre coins du catafalque se trouvaient MM. les généraux : Lecointe, gouverneur de Paris, Renison, Grévy et Ducrot.

Le Président de la République était représenté par M. le général Pittié, accompagné du commandant Fayet. Le général Billot, ministre de la guerre, assistait en personne à cette cérémonie; M. le commandant Fournier, représentait le ministre de la marine. Le deuil était conduit par le frère du défunt.

L'assistance était des plus nombreuses, elle se composait de notabilités militaires et politiques. Nous y avons remarqué S. A. R. Mgr le duc de Nemours, les maréchaux Canrobert et de Mac-Mahon, le général Fleury, la députation officielle du Sénat, MM. Le Royer, Pelletan, le général Pélissier, le comte Rampon, Barne, Pons, de Rochebouet, Chesnelong, Buffet, Caillaux, le baron Larrey, Robinet de Cléry, Hémar, le comte d'Haussonville, Ladmirault, de Lesseps, Victor Lefranc, le baron Reille, Fournier, ancien ambassadeur à Constantinople, Dietz-Monin, Baragnon, le duc de Feltre, le comte Daru, Guyon, le marquis de Partz, le capitaine Monteillié, etc., etc.

Après le service religieux, les troupes ont défilé devant le corps dans l'ordre suivant : Un escadron de la garde républicaine à cheval, un bataillon du 74e régiment de ligne, musique et drapeau en tête, deux escadrons des 3 et 6e régiments de cuirassiers, un bataillon du 34e régiment de ligne et une batterie du train. Les troupes étaient commandées par le général Lamy. L'inhumation définitive aura lieu dans le département de l'Allier. Le corps est resté déposé dans les caveaux.

NOUVELLES MILITAIRES

On sait qu'on organise en ce moment, à Tunis six compagnies mixtes, composées de soldats français et d'anciens soldats beylicaux par moitié. C'est bien, quoique cependant il soit prudent de faire quelques réserves pour l'avenir : il est loin d'être démontré que ce mélange de soldats, si différents par le caractère, les mœurs et le genre de vie ordinaire produise de bons résultats. Cela est si vrai que cette organisation, proposée déjà au mois d'octobre dernier, n'avait pas paru acceptable. L'expérience apprendra si la solution adoptée est la bonne. Mais ce semblant d'organisation ne doit pas nous faire perdre de vue les mesures propres à la constitution d'une armée d'Afrique.

Nous ne cesserons de répéter qu'il y a quelque chose de plus urgent que la réduction du service à trois années, c'est la création d'une armée spéciale à l'Algérie et à la Tunisie, d'une armée composée de telle sorte qu'elle puisse supporter les rigueurs du climat africain, les fatigues des expéditions dans le Sahara que nous sommes exposés à entreprendre d'un bout de l'année à l'autre; en un mot, une armée de soldats solides et aguerris. Voilà ce qui presse, et les événements menaçants d'Egypte ne sont point pour infirmer l'opinion que nous n'avons cessé de défendre.

Au lieu de perdre un temps précieux en calculs oiseux sur l'effectif budgétaire que personne n'arrive à déterminer exactement, que n'a-t-on la question de l'armée d'Afrique ? Pour l'heure, il n'y en a pas, au point de vue militaire, de plus urgente.

CHOSES ET AUTRES

Porte d'un théâtre.

Un affreux ouvreur de portières de voitures reçoit d'un monsieur, probablement sans monnaie, un simple petit sou.

Avec un profond reproche :

— Oh ! si peu ! à une grosse victime du krach !

⁂

Un philosophe à un de ses amis qui est très malade :

Eh bien ! la nuit a-t-elle été bonne ?

— Non, mon ami, très mauvaise.

— Enfin, que veux tu, une mauvaise nuit, ça vaut encore mieux que pas du tout !

⁂

Un bancal vient d'épouser une femme des plus autoritaires et des plus acariâtres.

On de ses amis demandait hier, à ce propos, comment il a pu épouser une pareille megère.

— Il a sans doute espéré qu'elle le ferait marcher... droit !

⁂

Un avenir bien doux est réservé à la propriété.

Le fils d'un excellent négociant enrichi visite une nouvelle maison que son père a achetée.

Cet héritier est âgé de six à sept ans, et est habitué à être déjà appelé « fils unique. »

En se promenant dans le jardin, il arrive au potager, et trouve le jardinier en train de soigner un plant de choux.

Aussitôt, d'une voix peu volumineuse, mais impérative :

— Arrachez-moi ça, et tout de suite !...

Le jardinier, respectueux, mais ébahi :

— Pourquoi, monsieur ?

— Des choux !... Maman n'aurait qu'à me trouver un petit frère là-dedans. Ça ne ferait pas mon affaire du tout !

Et il se retire vivement à la Bonaparte, les mains derrière le dos...

⁂

— Eh bien ! bobonne, comment as-tu trouvé mon discours ?

— Pas mal; seulement j'avais mieux aimé celui de l'an dernier.

— Tu veux rire, je n'ai jamais parlé l'année dernière.

— Justement !

⁂

FEUILLETON DU 21 JUIN 1882

— 14 —

VAISSEAUX BRULÉS

PAR

Mme CLAIRE DE CHANDENEUX

Et Lucien offrait une rose en parlant ainsi, la rose que, distraite, Odette prit et respira.

C'est ainsi qu'elle avait donné sa main.

La voix de basse joyeuse du baron éclata comme un tonnerre.

— Eh ! Desplanches, mon ami, voyez-vous cela, vous, avec vos yeux de tabellion ? Comme la jeunesse nous fait rougir de nos lenteurs et de nos précautions incessantes ? Tandis que nous discutions en bon tuteur et en digne paperassier que nous sommes, voilà nos jeunes gens qui tombent d'accord sans tant de finesses. Nous vous regardions, mes enfants... Il ne faut pas grande perspicacité pour deviner, à votre air heureux, monsieur Firmerol, que tout va le mieux du monde entre vous.

— O mon oncle ! ne parlez pas ainsi ! balbutia la malheureuse Odette, épouvantée de cette brutale immixtion dans ce qu'il appelait un *accord* et qui n'était qu'une *surprise*.

Une surprise, dont elle sentait les liens blessants sans trouver dans son découragement absolu la volonté de les secouer.

— Pourquoi rougir, ma chère petite ? Le bonheur passe à portée de ta main... tu y crois, tu l'acceptes; nous l'acceptons, et nous allons tous être heureux; quoi de meilleur ? continua le baron impitoyable.

Odette ne rougissait pas pourtant, quoi qu'il en dit; elle se sentait devenir pâle comme une trépassée, pâle de honte et de colère.

Elle pouvait subir sa destinée avec résignation, elle ne savait pas supporter les plaisanteries lourdes et fausses du tuteur qui la livrait.

Dans ses yeux s'alluma l'éclair d'une révolte suprême; sa taille se cambra orgueilleusement; on vit trembler sur ses lèvres irritées la vérité prête à jaillir en dures paroles.

Le notaire eut froid entre les épaules.

— Ah ! chère mademoiselle, prononça-t-il béatement, je suis écrasé de satisfactions inattendues. Le double bonheur que j'entrevois pour vous, pour ce cher baron, pour la plus aimable des veuves, pour le pays tout entier, me cause un trouble bien légitime qui m'empêche de vous exprimer à tous, comme je le sens, mon dévouement et mes souhaits.

Odette n'entendit qu'un mot : « la plus aimable des veuves. » Ce mot, c'était sa condamnation sans appel. Quand son oncle, aveuglé, énivré, confiait ainsi son prochain bonheur avec la fatuité de ses cinquante-huit ans rayonnants et exigeants, comment ne pas sentir qu'il la briserait; elle, plutôt que d'abandonner une parcelle des joies entrevues ?

C'était fatal !... A quoi servait de rejeter aujourd'hui le prétendant vulgaire pour retomber demain peut-être aux mains d'un mari plus odieux ?

Par un seul regard, elle arrêta le verbiage du notaire et glaça la faconde du baron.

Ils y lurent la volonté d'être respectée dans son obéissance et délivrée des fausses démonstrations.

— Mieux vaut n'en point parler, messieurs, dit-elle avec une froideur polie.

Ils comprirent qu'elle n'était ni dupe, ni fascinée : qu'elle voulait bien accepter un joug, mais ne supporterait pas qu'on se méprit sur ses sentiments.

Lucien, malgré son contentement de soi, le sentit avec non moins d'intensité. Si sa vanité souffrit de cette découverte, son intérêt bien compris le porta à n'en rien laisser soupçonner.

Il crut plus prudent de passer pour un fat que pour un homme de proie.

Le notaire et le baron crurent plus sage de recueillir les bénéfices du fait accompli que d'en discuter les termes.

Mais il demeura acquis que, de cette bienheureuse promenade dans le parc, les deux jeunes gens rentraient fiancés et bien fiancés.

Odette ne protesta plus. Lucien eut le bon goût de mettre une sourdine aux élans de sa reconnaissance.

Le dîner fut presque gai ; la soirée remplie par un whist plein d'entrain. Le baron avait des éblouissements, en songeant qu'à partir de ce jour il n'était plus tenu à aucune espèce de contrainte et pouvait jeter à tous les échos le nom de Coraly Turquet.

Odette, heureuse, se prêtait à tout. Que lui importait, après avoir sacrifié les aspirations les plus pures de sa jeunesse, d'accorder quelques paroles banales et quelques sourires sans lumière à ceux qui avaient déjà tant demandé et tant obtenu ?

CHAPITRE IX

Gontran

Les quelques jours qui suivirent ces fiançailles rapides apportèrent à Mademoiselle Montchenetz, à défaut d'un contentement qu'elle ne devait plus connaître, une sorte de résignation dont la passivité n'était pas sans douceur.

La joie exubérante de son oncle eût été la meilleure récompense de sa soumission, s'il lui avait été possible d'oublier à quel autre bonheur elle contribuait en même temps.

Le bonheur de madame veuve Turquet ! Une femme de réputation équivoque et d'ambition déloyale !

C'était là l'épine cruelle d'une situation silencieusement subie.

Lucien Firmerol, malgré son outrecuidance, avait le tact de se montrer empressé sans fadeur, et de se faire supporter par la jeune fille.

Il n'était ni sot, ni ridicule, en somme. Il avait assez d'esprit pour étourdir, au moins par instant, celle qu'il ne pouvait charmer.

Si son assurance déplaisait à Odette, sa gaîté le lui faisait oublier. Sa jeunesse aussi, quoique un peu entamée par des aventures laissées dans l'ombre et par quelques rides trop visibles, n'avait pas encore tout à fait perdu sa saveur de fruit vert. C'était un attrait auquel, naïvement, la pauvre Odette cherchait à se rattacher.

— Il est jeune, il doit être bon : il dit m'aimer, je l'aimerai peut-être, pensait-elle en faisant des efforts consciencieux pour atteindre ce résultat.

Des efforts pour aimer !...

Au pavillon de madame Turquet, tout était en liesse. Le baron n'avait pas permis que la plus légère indiscrétion fût commise avant la démarche officielle qu'il préméditait auprès de la belle veuve.

On le vit donc, dès que les convenances l'autorisèrent à se présenter, entre deux et trois heures, le lendemain des fiançailles, faire arrêter son cheval devant la coquette habitation.

Il croyait surprendre Coraly. C'était compter sans mademoiselle Augusta, trop au fait du métier de soubrette pour n'avoir pas des intelligences au château.

Lucien Firmerol y était à peine entré que mademoiselle Augusta en était avertie. L'oncle et le notaire avaient à peine arrêté les grandes lignes du contrat, que madame Turquet, debout devant sa glace, saluait en sa gracieuse image la prochaine baronne de Montchenetz.

Rien ne transpirait de ses orgueilleux pressentiments, toutefois, quand elle reçut le baron avec des effarements de colombe et dans le plus étudié négligé matinal.

Le gros homme éclatait si littéralement de joie, qu'on en pouvait concevoir quelques inquiétudes au sujet de son habit de cheval, d'un collant irréprochable.

Il eut même le sentiment de ce danger en résistant à l'entraînement qui le portait à se jeter avec élan aux pieds de son idole.

Rendu prudent par l'imminence du péril, il s'y laissa glisser d'une façon plus modérée, qu'il espérait voir qualifier de plus respectueuse.

Coraly avait vu si souvent déjà son vieux soupirant parfaitement ridicule, qu'elle avait appris à accueillir avec tout le sérieux désirable les manifestations de cette tendresse surannée.

— Oh ! monsieur le baron ! protesta-t-elle doucement... après mes défenses réitérées, venir encore... venir jusqu'ici !... c'est mal.

— Chère maîtresse... chère Coraly !... je ne viens plus en solliciteur, mais en créancier.

— Que vous dois-je donc, grand Dieu !

— L'exécution d'une promesse.

— Dites.

— Cette main...

Il voulut la prendre, elle ne la retira qu'à moitié, et se pencha toute anxieuse :

— Eh bien ! cette main, qu'en voulez-vous faire, ô le plus compromettant des amis ?

— La garder toujours.

Elle se leva brusquement, le laissant sans pitié, fort empêché sur le tapis.

— Mademoiselle Odette ?... interrogea-t-elle avec sécheresse.

— Se marie.

— Vrai ?

— Oui, ma chère Coraly !... oui, ma belle baronne ! exclama-t-il en quittant lourdement sa position d'agenouillé.

Elle se reprocha aussitôt, daigna sourire, et demanda des détails.

C'était un joli mariage : M. Lucien Firmerol, honnête famille, belles manières, 200,000 francs d'apport et un amour pour Odette !...

Madame Turquet fronça le sourcil. Cela lui déplaisait qu'on aimât si fort une jeune fille dont la fierté pudique l'avait froissée maintes fois.

— Marlez la vite, dit-elle, nous verrons ensuite.

— Ne pouvons-nous voir tout de suite ?

— Plaît-il ?

— C'est-à-dire organiser, dès maintenant, notre rêve à nous, afin que son exécution suive de près... de très près, celle d'une autre union ?

La belle veuve, après une résistance qu'elle rehaussa singulièrement la valeur de son acquiescement, voulut bien se montrer clémente.